

# Vos tarifs au quotidien

---














## Principales conditions tarifaires 2018

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Tarifs nets - Agriculteurs



# SOMMAIRE

	<b>Banque au quotidien</b>	<b>p.3</b>
	<b>Cartes bancaires</b>	<b>p.4</b>
	<b>Tenue et Suivi de compte</b>	<b>p.4</b>
	<b>Fonctionnement de compte</b>	<b>p.5</b>
	<b>Incidents de fonctionnement</b>	<b>p.6</b>
	<b>Banque à distance</b>	<b>p.7</b>
	<b>Echanges de données informatisées (EDI)</b>	<b>p.7</b>
	<b>Dates de valeur</b>	<b>p.8</b>
	<b>Découvert et Crédit</b>	<b>p.8</b>
	<b>Opérations Internationales</b>	<b>p.10</b>
	<b>Epargne</b>	<b>p.11</b>
	<b>Assurances</b>	<b>p.12</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>p.13</b>

Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier.



## Banque au quotidien

### Offres groupées de services

Offres de services groupés qui peuvent être achetés séparément.

**Le Compte A Composer** (commercialisé depuis octobre 2013)

#### Vos essentiels du quotidien : Le Socle ●

Frais de tenue de compte

Commission de mouvement

Lettre d'information «courrier first»

Crédit Agricole En Ligne «Progestion»

Relevé de compte mensuel ou décadaire, papier ou électronique

Chéquiers souche à gauche

Chèques crédités le jour de la remise (jours ouvrés de la banque)

Effets crédités à la date d'échéance

Information journalière par mail ou sms du solde du compte courant  
(du lundi au vendredi ouvré)

Information par mail ou sms de la mise à disposition des moyens de paiement

Sécuricompte Plus

### Cotisations mensuelles selon les flux confiés

Flux confiés	< 20k €	20 - 75k €	75 - 300k €	300 - 750k €	750 - 2000k €
Tarifs mensuels	9,90€	17,80€	21,70€	30,30€	36,50€

**La détention du socle est obligatoire** pour toute souscription d'un module

### Modules Placements

#### Module Placement Programmé

Ecopage ou écrépage

2,00 €/MOIS

Information par mail ou SMS activable

#### Module Placement Dynamisé

Mandat de gestion pour optimiser les excédents de trésorerie

9,00 €/MOIS

## Comptes Services (arrêt de la commercialisation le 14 octobre 2013)

	Faire face aux imprévus : découvert		Fonctionnement de compte					Moyens de paiement		Autres services		Prix / mois
	Découvert autorisé	Taux préférentiel des agios	Exonération commission de + fort découvert	Exonération commission d'engagement	Exonération commission d'immobilisation	Exonération commission de mouvements débits	Exonération frais de tenue de compte	Assurance perte ou vol moyens de paiement	Pas de frais d'opposition chèque*	Dépôt rapide jour	Valeur J remise de chèques	
Formule sans ouverture de crédit						X	X	X	X	X	X	de 13,50 € à 34,90 €
Formule avec ouverture de crédit	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	de 19,30 € à 49,70 €

\*Opposition à l'initiative du client.

Tarif mensuel selon chiffre d'affaires. Sous réserve d'acceptation du dossier.



### Cartes bancaires

Cotisations cartes annuelles	Carte commerciale à Débit immédiat	Carte commerciale à Débit différé
Carte internationale Mastercard Business Card*	49,00 €/AN	55,00 €/AN
Carte internationale Mastercard Business Exécutive*	128,00 €/AN	

\*Choix d'option possible : avec ou sans retrait.



### Tenue et Suivi de compte

Frais de tenue de compte actif (forfait mensuel) ●	6,00 €
Commission de mouvement / mois ● calculé sur les mouvements débiteurs du mois	0,07 %
Commission de plus fort découvert* / mois calculé sur le plus fort découvert mensuel	0,07 %

\*Client détenteur d'une ouverture de crédit

### Frais de recherche et de documents

FRAIS DE RECHERCHE ET PHOTOCOPIE	
Recherche document < 1 an	13,00 € <sup>(1)</sup>
Recherche complexe	de 24,25 € à 74,67 € <sup>(1)</sup>
ATTESTATION	
Simple	14,67 € <sup>(1)</sup>
Complexe	29,50 € <sup>(1)</sup>
Renseignements communiqués aux commissaires aux comptes	129,17 € <sup>(1)</sup>

(1) Soumis à la TVA au taux en vigueur

## Relevés de compte

	RELEVÉ PAPIER	E-RELEVÉ
Mensuel	GRATUIT ●	GRATUIT
Décadaire	2,40 € ●	GRATUIT
Journalier	12,50 €	GRATUIT



## Fonctionnement de compte

### CHÈQUES

Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
Chéquier talon à gauche si CAC ou CSCA Agri détenu ●	5,60 € GRATUIT
Confection de lettres chèques	NOUS CONSULTER

### VIREMENTS SEPA (Single Euro Payments Area)

#### Frais par virement occasionnel SEPA

Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	GRATUIT
Virement externe vers un compte hors de votre Caisse régionale	4,10 €

### VIREMENTS SEPA (Single Euro Payments Area)

#### Frais par virement permanent SEPA

Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	GRATUIT
Virement externe vers un compte hors de votre Caisse régionale	1,45 €
Virement interbancaire SEPA via Internet	0,30 €
Virement spécifique orienté trésorerie	17,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Frais pour virement SEPA mail e-facture (débitteur)	GRATUIT

### AVIS DE PRÉLÈVEMENTS

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement ●	GRATUIT
Blocage de prélèvement	GRATUIT
Attribution ICS (Identifiant Creancier Sepa)	20,70 €
Frais par prélèvement rejeté pour autre motif que défaut de provision*	20,00 €
Opposition prélèvement	GRATUIT

\*Frais intégrant la commission d'intervention et la notification

### EFFETS ET LCR (Lettre de Change Relevé)

Encaissement LCR papier ou escompte (+ commission de 5,60 € par traite papier)	5,60 €
Modification, réclamation	17,60 €

### OPPOSITIONS (PAR LE PORTEUR EN CAS DE PERTE OU DE VOL)

Frais d'opposition (blocage) de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	23,30 €



## Incidents de fonctionnement

### Commission d'intervention

(Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération

8,60 €

*Frais limités à 3 commissions d'intervention par jour (commission intégrée dans le forfait de rejet d'un moyen de paiement, si rejet de l'opération)*

### LCR

- Impayée
- Rejet de LCR pour défaut de provision

17,60 €

25,80 €

### Virements

- Rejet technique sur virement émis

7,50 €

### Avis de prélèvements

- Frais rejet de prélèvement pour défaut de provision\*

20,00 €

*\*Frais intégrant la commission d'intervention et la notification*

- Avis de prélèvement retourné impayé

16,40 €

### Chèques

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF)

14,20 €

*Facturation due si chèque non rejeté*

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision < ou = 50 €<sup>(2)</sup>

30,00 €

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision >50 €<sup>(2)</sup>

50,00 €

*Ces forfaits comprennent les frais de lettre d'injonction, la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais de blocage provision, les frais de certificat de non-paiement et la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).*

- Chèques émis en infraction d'interdiction bancaire<sup>(2)</sup>

37,00 €

*(2) Frais limités à la présentation de 6 chèques par jour*

### Divers

- Frais par Saisies attribution :  
Frais par Avis à Tiers Détenteur (ATD)

110,00 €

- Si opposition administrative :  
Frais limité à 10% du montant dû au Trésor Public

110,00 €



## Banque à distance

Frais d'utilisation des services de Banque à Distance  
(tarifs hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

### Internet - [www.ca-sudmed.fr](http://www.ca-sudmed.fr)

« <b>Vision</b> » : La consultation de vos comptes par Internet	<b>GRATUIT</b>
« <b>Action Pro</b> » : la gestion de vos comptes par Internet + virements externes/mois	<b>24,00 €/AN</b>
Pro gestion/mois <sup>(3)</sup>	<b>10,50 €/MOIS</b>

\*Tarifs préférentiels : 50% de réduction sur les ordres de bourse (avec un minimum de 8,40 € hors frais de marché) et les virements interbancaires à 0,30 €  
(3) 25% de réduction pour les titulaires d'un Compte-Service Agriculteurs.

### Mobile : [ca-mobile.com](http://ca-mobile.com)

Déblocage de la réserve de trésorerie, virement à distance, encours cartes à débits différés, détail des écritures du compte... **GRATUIT**  
*Hors frais de connexion selon opérateur.*



## Echanges de données informatisées (EDI)

### Télétransmission EDI

EDI INTERNET	
EDI WEB (abonnement mensuel)	<b>22,50 €</b>
SIGNATURE DES OPÉRATIONS	
Ma signature EDI (smartphone)	<b>NOUS CONSULTER</b>
Signature Performance (logiciel)	<b>NOUS CONSULTER</b>
EDI / EBICS	
Abonnement mensuel EBICS suivant configuration	<b>de 28,50 € à 56,00 €</b>
Relevé de compte, la ligne	<b>0,20 €</b>
COÛT OPÉRATIONS EDI	
Prélèvement	<b>0,43 €</b>
LCR	<b>0,43 €</b>
Virement externe	<b>0,23 €</b>
E-TRANSACTIONS (PAIEMENT SUR INTERNET)	
Loyers mensuels	<b>de 13,00 € à 20,00 €</b>
Autres opérations possibles	<b>NOUS CONSULTER</b>

## Terminal de paiement électronique (TPE)

Installation, assistance, fournitures, maintenance et télécommunications comprises

### TARIF MENSUEL DE BASE

TPE Easy Pack <i>à hauteur de 100 transactions par mois</i>	10,00 € <sup>(1)</sup>
TPE Fixe	18,00 € <sup>(1)</sup>
TPE portable radio	25,00 € <sup>(1)</sup>
TPE GPRS	36,00 € <sup>(1)</sup>
ELC	18,00 € <sup>(1)</sup>
Options complémentaires	<b>NOUS CONSULTER</b>

(1) Soumis à la TVA au taux en vigueur



## Dates de valeur

Retrait et versement d'espèces	J
Paiement de chèque	J
Virement interbancaire émis	J
Prélèvement	J
Remise de chèque (J avec le CAC) ●	J + 1
Paiement d'effet ●	J - 1
Encaissement d'effet remis dans le délai (E avec le CAC) Remis 10 jours avant l'échéance ●	E + 2
Télécollecte paiement par carte	J
Virement reçu	J

J = Jour de passation de l'opération en compte «jour ouvré»

E = Date d'échéance de l'effet



## Découvert et Crédit

### Crédit court terme

#### Découvert

Taux déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit au trimestre précédent (à consulter en agence).



## Autorisation de découvert

### Taux de découvert autorisé au 1er juillet 2017

Pour les Comptes-Service Crédit Agricole Professionnels dans le cadre du découvert autorisé	5,70%
Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)	13,69%

*Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.*

## Ouverture de crédit en compte courant

Commission d'engagement sur OCCC	1%
Minimum Calculée sur le plafond de l'ouverture de crédit	67,00 €

## Frais de dossier de prêt

Court terme	0,50%
Minimum	50,00 €

## Remise d'effet à l'escompte

Frais de mise en place escompte ponctuel/Dailly	81,60€
Support papier (+ commission de 5,60 € par traite papier)	5,60 €
Commission d'engagement sur la ligne d'escompte	0,15%
Minimum	53,00 €

## Remise Dailly

Frais de mise en place escompte ponctuel/Dailly	81,60 €
Commission d'engagement sur la ligne Dailly	0,15%
Minimum	53,00 €
Commission de bordereau	8,40€
Notification	21,80 €

## Créances Services

Frais d'ouverture de ligne (par an)	65,50 €
-------------------------------------	---------

## Réexamens de ligne(s) de Trésorerie

Réexamen annuel	de 0,25% du montant de la ligne
Minimum	de 25,50 € à 152,00 €
Maximum	de 152,00 € à 507,50 €

## Crédit d'investissement

### Frais de dossier

Moyen Long terme	1%
Minimum	200,00 €

## Autres opérations liées au crédit

### Lettre information des cautions, par emprunteur

Quel que soit le nombre de prêts cautionnés - Obligation légale 18,60 €

### Aménagements de prêts

Simple (Changement périodicité échéance, modification compte prélevé)	45,00 €
Complexe (Report non contractuels, aménagement de durée...)	255,50 €

### Réaménagements de prêts

Frais de dossier*	300,00 €
-------------------	----------

\* Une indemnité conventionnelle de réaménagement pourra, en sus, être demandée pour dédommager la Caisse régionale du préjudice financier subi du fait de l'acceptation de la baisse du taux initial du crédit.



## Opérations internationales

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services destinés aux professionnels. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de service que nous vous proposons.

### Les virements Européen (SEPA)

Soumis au règlement européen 924/2009.

Opérations par virements, en euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN (*International Bank Account Number*) du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

### Opérations à destination de l'étranger

#### VIREMENTS SWIFT ÉMIS

Virement EEE	4,10 €
Virement EEE transmis par EDI/WEB	0,23 €
Autres opérations hors EEE	0,155 % avec minimum 22,00 € et maximum 45,00 €
+ commission de change 0,355% avec minimum 3,30 € et maximum 26,00 €	

### Opérations en provenance de l'étranger

#### VIREMENTS SWIFT REÇUS

Virement EEE	GRATUIT
Autres opérations hors EEE	0,105 % avec minimum 13,10 € et maximum 30,00 €
+ commission de change 0,355% avec minimum 3,30 € et maximum 26,00 €	



## Épargne

### Opérations sur titres et bourse

#### Droits de garde

Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente.

Droits fixes		23,75 € <sup>(1)</sup>
Droits proportionnels	valeurs Crédit Agricole	0,050% <sup>(1)</sup>
	valeurs hors Crédit Agricole	0,233% <sup>(1)</sup>
	valeurs étrangères	0,333% <sup>(1)</sup>
	commission par ligne	3,08 € <sup>(1)</sup>
Montant global des droits de garde	Minimum	27,50 € <sup>(1)</sup>
	Maximum	323,33 € <sup>(1)</sup>

(1) Soumis à la TVA au taux en vigueur

#### Frais de bourse - France (Actions - Obligations) Hors frais de marché

Agence en ligne	Minimum	1,550% 21,10 €
Internet - Pro gestion	Minimum	0,70% 8,40 €

### Épargne salariale

PER CONVERGENCE (société de moins de 10 salariés)	NOUS CONSULTER POUR LES TARIFS ET CONDITIONS
Plan d'Épargne Inter-entreprise (PEI)	
Plan d'Épargne Retraite Collectif Inter-entreprise (PERCOI)	

## LES + DU CA

PER CONVERGENCE

#### PER CONVERGENCE

Une solution d'épargne du Crédit Agricole qui vous donne, ainsi qu'à vos salariés, l'opportunité de constituer progressivement un capital de façon souple et libre, dans un cadre fiscal avantageux\*.

\*Selon conditions contractuelles et législation en vigueur.

### Placement de la trésorerie

Dépôts à terme	NOUS CONSULTER
Valeurs mobilières	NOUS CONSULTER



## Assurances

### Prévoyance

Valeur Prévoyance Multi Partenaires ( <i>capital décès</i> )	NOUS CONSULTER POUR LES TARIFS ET CONDITIONS
Assurance Protection de Revenus ( <i>arrêt de travail suite maladie, accident pour les agriculteurs</i> )	
Complémentaire Santé	
PrédiAgri ( <i>complémentaire retraite</i> )	
Garantie des Accidents de la Vie avec extension de garantie liée à l'activité professionnelle	

### Assurances des biens professionnels

#### Assurance pour les agriculteurs

Multi-risques agricoles ( <i>garantie des biens agricoles et de l'activité</i> )	NOUS CONSULTER POUR LES TARIFS ET CONDITIONS
Véhicules professionnels	
Habitation agricole	
Automoteurs agricoles	
Garantie mortalité des animaux	

#### Vos assurances (produits hors Compte à Composer)

Produit d'assurance pour compenser la perte de revenus en cas d'arrêt d'activité (dans les limites du contrat)

SécuriHELP AGRI (72,00€/an)	6,00 € / MOIS
-----------------------------	---------------

#### Assurer vos moyens de paiement

Sécuricompte PRO PLUS	48,00 € / AN
-----------------------	--------------

La souscription de certains produits et service est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner.

#### Assurances Santé Collective

Offre complémentaire Santé, Individuelle et Collective	NOUS CONSULTER POUR LES TARIFS ET CONDITIONS
--	--

Qualité pour les produits d'assurance et numéro d'immatriculation d'intermédiaire N° 07029669.



## Résoudre un litige



Une relation de qualité et de proximité est une des priorités du Crédit Agricole Sud Méditerranée. Aussi, afin de mieux répondre à vos préoccupations, vous disposez des interlocuteurs ci-après :

### Votre Agence

Votre réclamation doit être formulée auprès de votre conseiller ou de votre Directeur d'Agence.

### Le Service Relations Clients

Si la réponse apportée à votre réclamation n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser :



Par courrier à notre service Relations Clients 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
30 rue P. Bretonneau - BP39923 66832 Perpignan Cedex 9	<a href="http://www.ca-sudmed.fr/ResoudreUnLitige.html">www.ca-sudmed.fr/ResoudreUnLitige.html</a>

Nous nous engageons à prendre en charge immédiatement votre réclamation et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais\*

\* Dans un délai maximum de 2 mois conformément à la recommandation ACP N°2011-R-05



### Le Médiateur

En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord :

Par courrier 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
M. Le Médiateur du CA Sud Méditerranée BP 90061 - 66755 Saint Cyprien Cedex	<a href="http://www.lemediateur-ca-sudmed.fr">www.lemediateur-ca-sudmed.fr</a>

### Autres litiges

#### M. Le Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers

Par courrier 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	<a href="http://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a>

#### M. Le Médiateur de l'Assurance

Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9	<a href="http://www.mediation-assurance.org">www.mediation-assurance.org</a>
--	--

Plateforme européenne des litiges : [ec.europa.eu/consumers/odr/](http://ec.europa.eu/consumers/odr/)



**SUD MÉDITERRANÉE**

**Toute une banque  
pour vous**

**Ecoute clients**

**0 974 750 968**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi, à partir de 9h30 le jeudi et le samedi de 8h30 à 16h30)

**Pour contacter votre agence**

**0 986 988 988**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 6j/7)

**SOS Cartes**

**0 972 729 000**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 7j/7)

**Pour contacter  
un expert Assurances ou Crédits**

**0 892 892 777**

Service 0,35 € / min  
+ prix d'un appel

Accessible 6j/7

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MÉDITERRANÉE**

Edité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 029 669. Imprimerie du Mas, Mas Guérido - Cabestany - 09/2017 - PSM2693 - © iStock - Conforme aux exigences environnementales - Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

